



## QUESTION ECRITE

**Auteur** PLR/FDP, par Alexandre Luy  
**Objet** Fonds de la motion Fässler  
**Date** 05/05/2025  
**Numéro** 2025.05.156

Quel plan le Conseil d'Etat a-t-il adopté ou prévoit-il d'adopter afin d'accéder aux fonds de la motion Fässler ("Forêt. Une adaptation rapide au changement climatique est urgente") après le refus de la LClim. Il s'agit d'un enjeu de 70 millions de francs sur 4 ans, dont une part importante devrait pouvoir bénéficier notre Canton.

### Conclusion

Questions:

1. Un plan a-t-il déjà été adopté et si oui lequel ?
2. Dans le cas contraire, un plan sera-t-il adopté et à quelle échéance ?
3. Existe-t-il une voie pour accéder quand même aux fonds dès cette année 2025, sachant que la première tranche de 17,5 millions a semble-t-il déjà été débloquée par la Confédération ?